

Les chapelles de Pérol et de l'Éclache

Distance

↔ 11 km

Durée

🕒 3h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️ +240 m

Balisage



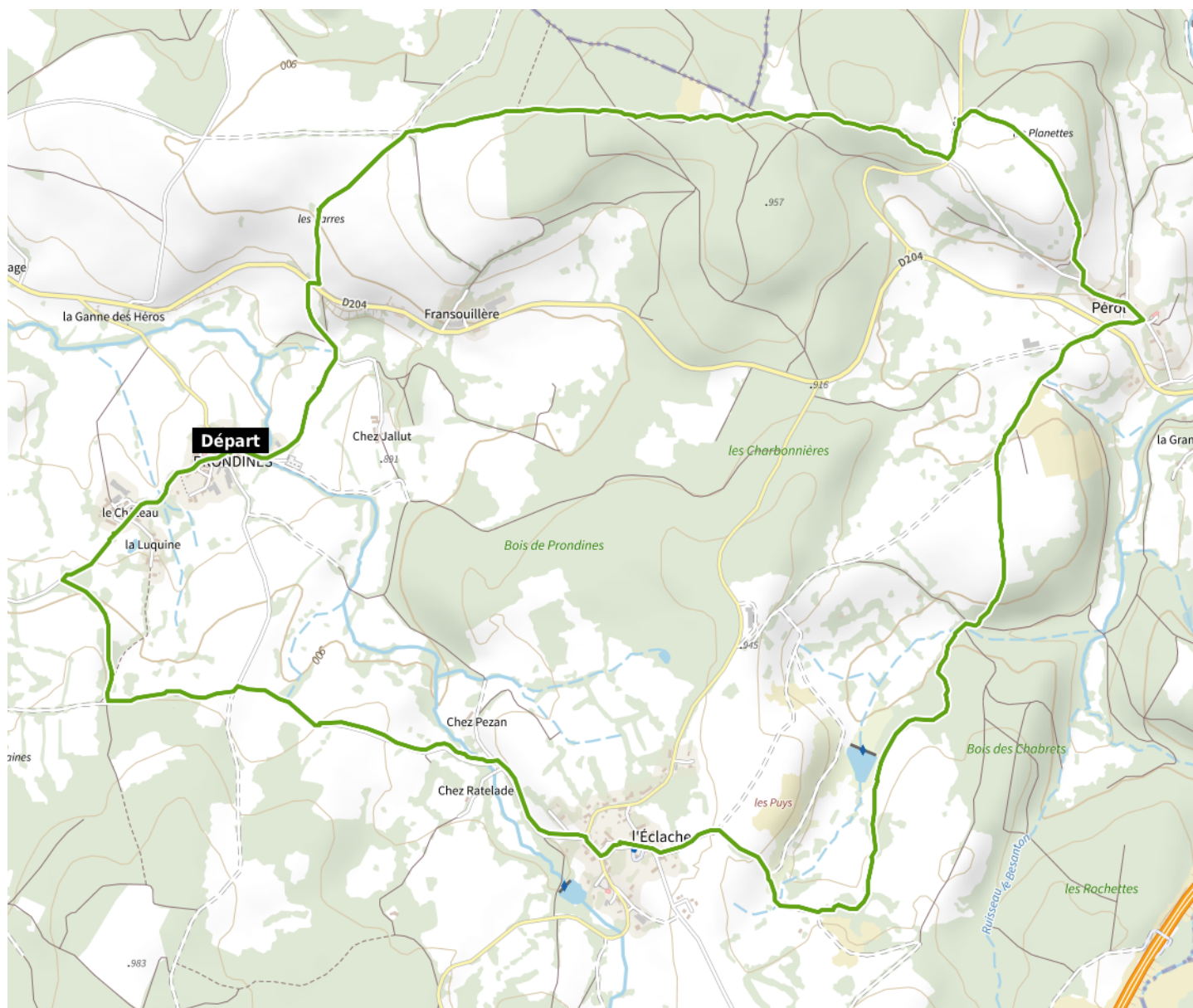
Jaune

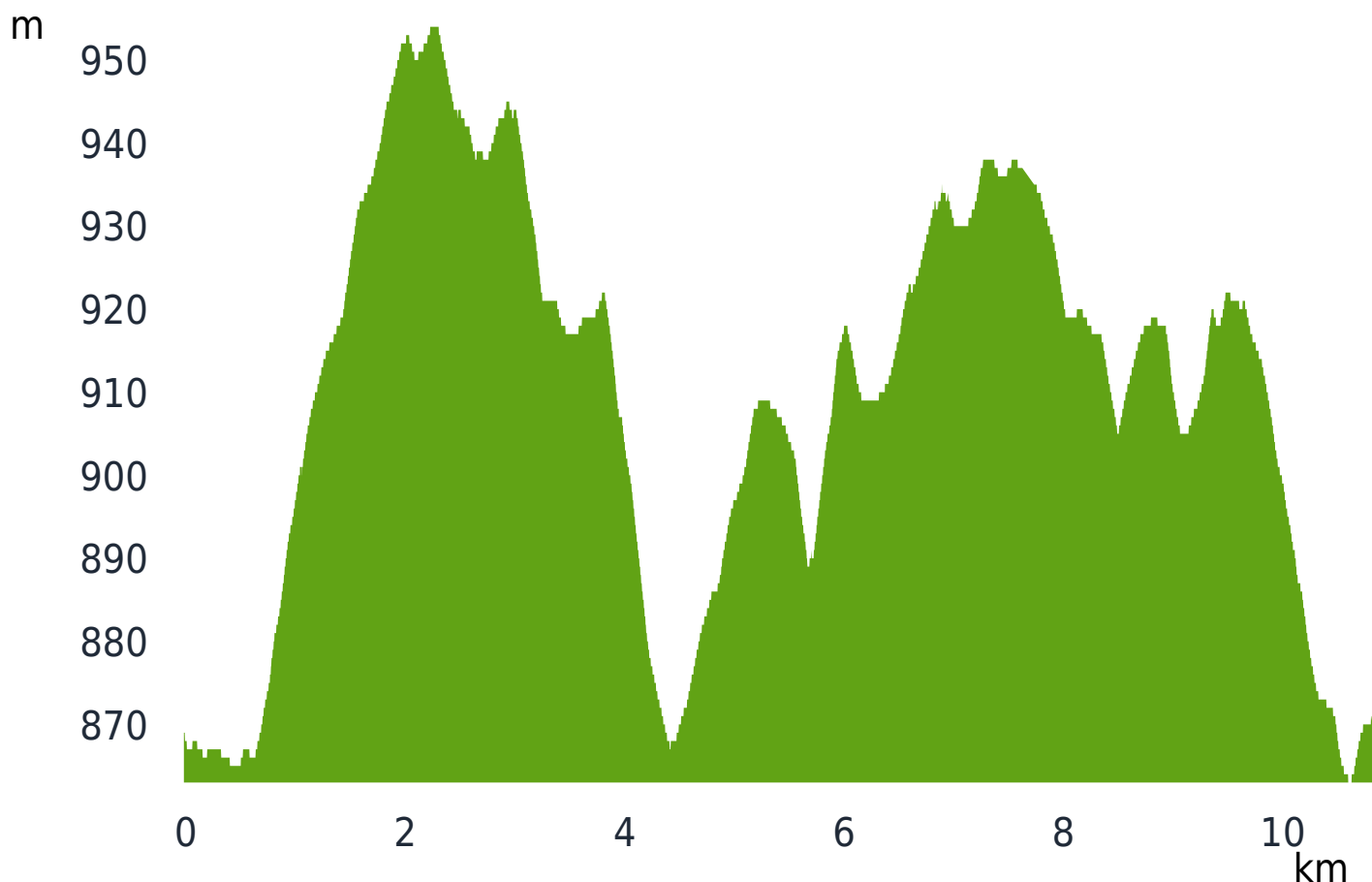


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Prondines

Adresse de départ

Carrefour à l'entrée du village
63470 Prondines

Accès au point de départ

Sur la D941 entre Pontaumur et la Goutelle à l'ouest de Clermont-Ferrand, prendre la D987 direction Herment. À Sauvagnat-près-Herment, suivre la D204 direction Gelles jusqu'à Prondines.

Description du parcours

Une randonnée près du bourg de Prondines où l'on découvre des paysages typiques des Combrailles entre forêts de feuillus et prairies ainsi que les petites chapelles restaurées de Pérol et de l'Eclache qui apportent un charme supplémentaire à cette balade.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, au carrefour à l'entrée du village, descendre sur la route D560 jusqu'à la D204. Tourner à droite, monter de suite à gauche et aller jusqu'au croisement de 5 chemins à l'orée du bois.

Étape 2 : S'engager sur le deuxième chemin à droite longeant le bois et continuer en sous-bois sur 1,750 km pour atteindre la route. Partir à gauche sur 100 m et prendre le premier chemin à droite dans le bois. Ignorer un chemin à gauche. À la sortie du bois, (vue sur la chaîne des Puys) descendre dans le hameau de Pérol. Traverser la rue (croix) et poursuivre en face jusqu'à la prochaine rue (cimetière et chapelle à gauche).

Étape 3 : L'emprunter à droite, traverser la route pour monter en face. À 100 m, se diriger à gauche et aller tout droit en ignorant un chemin à gauche. À la fourche, monter à gauche puis descendre jusqu'à une intersection en T. Partir à droite et, au chemin transversal, continuer à droite jusqu'à l'entrée du village de l'Eclache (croix). Tourner à droite sur la route, prendre la première rue à gauche et descendre jusqu'à la D61 (50 m à gauche, cimetière et chapelle).

Étape 4 : Partir à droite et à la croix, descendre à gauche. Au niveau de deux embranchements sur la gauche, emprunter la petite route qui descend après un vieux bâtiment. À l'intersection, aller à gauche sur le chemin empierré puis à droite. Au croisement suivant, tourner à droite et rester sur ce chemin principal. À la route, descendre à droite pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.